

**Compte-rendu
d'installation du Comité Départemental
du Centenaire de la Première Guerre Mondiale**

Le Comité départemental du Centenaire des Ardennes s'est réuni le Vendredi 9 novembre 2012 à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes sous la présidence de M. Pierre N'GAHANE, préfet des Ardennes et de M. Benoît HURE, président du conseil général des Ardennes

Etaient présents :

Les membres du groupe technique :

- M. Mourad CHENAF, sous-préfet de Sedan, chargé de coordonner pour l'Etat les commémorations du Centenaire dans les Ardennes
- M. David ZIVIE, directeur général adjoint de la mission du centenaire, représentant le GIP
- Mme Marie-Agnès HYON-PAUL, directrice du service départemental de l'office national des anciens combattants des Ardennes
- Mme Violette ROUCHY-LEVY, directrice des archives départementales des Ardennes
- Mme Carine FAY, directrice de l'office du tourisme du pays sedanais
- Lieutenant-colonel Guy SCHEIDEGGER, délégué militaire départemental adjoint des Ardennes
- M. Stéphane ANDRE, directeur de l'action culturelle, éducative et sportive - conseil général des Ardennes
- M. Renaud HUREAUX, secrétaire général des services départementaux de l'éducation nationale des Ardennes

Membres du Comité Départemental du Centenaire

(voir tableau joint)

Excusés :

- M. Damien BALDIN, conseiller pour l'action territoriale, mission du centenaire de la Première Guerre mondiale
- Mme Hélène BERTHAUT, chef de la mission « Appui Conseil au Tourisme », DIRECCTE de Champagne Ardenne
- M. GUILLEMAIN, directeur général des services du conseil général des Ardennes
- M. André DROUART, maire de Balan
- M. Jean-Claude CHANTRAINE, maire de Chilly
- Mme Agnès MERCIER, maire de Savigny
- M. Bernard GIBARU, maire de Montcy notre Dame
- Mme Marie-Maud FLEURY, conseillère municipale de Montcy Notre Dame
- Mme Claudine LEDOUX, maire de Charleville Mézières

Ordre du jour :

- Présentation du dispositif national - M. David ZIVIE
- Présentation de l'organisation départementale - M. Mourad CHENAF, Sous-Préfet de Sedan
- Echanges avec la salle

Débats :

Monsieur le Préfet des Ardennes et Monsieur le Président du Conseil Général ont procédé à l'installation officielle du comité départemental pour le centenaire (CDC) des Ardennes. Ils ont remercié l'assemblée nombreuse qui témoigne de l'intérêt porté à la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale

Il résulte des interventions des membres du groupe technique et du comité départemental que :

Les Comités Départementaux du Centenaire (CDC) ont été créés par une circulaire du secrétariat général du ministère de l'Intérieur du 19 avril 2012, demandant aux préfets de mettre en œuvre des comités du centenaire dans « *les départements les plus concernés* » par le conflit¹.

Les Comités Départementaux du Centenaire sont les correspondants territoriaux de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Ils ont pour objectif de promouvoir une politique de commémoration à l'échelle de leurs territoires, de coordonner les actions locales et d'expertiser les projets susceptibles de recevoir, le moment venu, un label national. Ils réunissent principalement les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations.

Le Comité Départemental du Centenaire des Ardennes s'est réunis le 9 novembre 2012 en présence de nombreux participants. Cette fréquentation révèle une réalité incontournable de la mémoire de la Première Guerre mondiale : chaque territoire a perdu des milliers d'hommes et chaque territoire a participé à l'effort de guerre. Le territoire des Ardennes a par ailleurs vécu un bouleversement de ses équilibres affectifs, sociaux et économiques. Ces phénomènes historiques sont devenus autant de « lieux de mémoire », toujours prégnants, que le Centenaire vient aujourd'hui remettre en lumière.

Les Comités Départementaux du Centenaire doivent définir une feuille de route ou un plan d'actions départemental pour la commémoration. Ils doivent également identifier, avant l'été 2013,

les projets les plus structurants et les plus innovants du territoire pour le Centenaire. Une fois identifiés, ces projets seront signalés par les Comités Départementaux à la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, qui étudiera, dans le cadre d'un comité technique de labellisation, la possibilité de leur attribuer le label national du Centenaire.

¹ Circulaire du secrétaire général du ministère de l'Intérieur du 19 avril 2012

Dans le département des Ardennes, les collectivités territoriales (conseil général, communes, associations départementales des maires), les associations et les organismes touristiques (comités départementaux du tourisme, offices du tourisme) ont montré une forte implication dans les préparatifs de la commémoration de la Grande Guerre. La présidence du comité est assurée conjointement par le préfet et le président du conseil général des Ardennes.

Les représentants des autres pays belligérants, dont la présence récurrente dans les départements du front les rend familiers des autorités locales, seront associés aux travaux des comités.

L'action culturelle, scientifique et pédagogique est présente à travers notamment la participation au comité de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), de la direction académique des services de l'éducation nationale (DASEN), des archives départementales et des sociétés savantes.

La sensibilité du monde combattant dans les comités est assurée par la présence de l'Office national des anciens combattants, du délégué militaire départemental (DMD), du Souvenir français, des représentations départementales des associations d'anciens combattants et des associations de réservistes.

Relevé de décisions :

Chargés de favoriser l'émergence de projets liés au Centenaire sur l'ensemble du territoire, le Comité Départemental du Centenaire effectue **un inventaire du patrimoine** et des lieux de mémoire liés à la Première Guerre mondiale susceptibles de faire l'objet d'une mise en valeur. Le Comité Départemental **identifie ensuite les porteurs de projets** disposés à devenir les maîtres d'œuvre d'actions liées au Centenaire.

M. DOMMELIER, président du cercle historique de Donchery, a rappelé que les derniers combats de la 1^{ère} guerre mondiale ont eu lieu à Vrigne Meuse et que le dernier combattant décédé l'a été dans les Ardennes, Augustin Trébuchon mort le 11 novembre 1918.

M. OUDART, historien, a rappelé que le conflit était avant tout un conflit entre nations européennes et qu'il fallait expliquer aux générations cette vision européenne de la 1^{ère} guerre mondiale.

M. DARDART, historien, il a souligné l'importance des Ardennes dans le déroulement de la 1^{ère} guerre mondiale, a aussi rappelé que le quartier général allemand était situé à l'école du génie de Charleville Mézières.

M. SONNET, maire de Haybes, a souhaité que la souffrance de la population ardennaise ne soit pas oubliée et qu'elle figure en bonne place des différentes commémorations.

M. CANIVENCQ, président du souvenir français, a évoqué toute la particularité des combats dans le vouzinois avec la participation d'un régiment tchèque qui a libéré la ville de Vouziers. Le souvenir de l'intervention de ce régiment est présent à travers la nécropole du Chesnes qui est la plus grande nécropole tchécoslovaque de France

M. SPIRE, représentant l'association des officiers de réserve de Charleville Mézières, souhaite que les commémorations prennent en compte les conséquences économiques de la grande guerre sur l'histoire économique des Ardennes.

Le schéma qui se dessine dans le département des Ardennes est celui d'une commémoration organisée autour de deux ou trois projets structurants qui ont l'ambition d'un label national et qui s'enrichissent d'une série d'actions d'ampleur plus locale.

Les projets qui émergent des travaux du comité départemental s'articulent autour de :

- **La mise en valeur touristique des vestiges paysagers et monumentaux de la Grande Guerre.**
- **La mise en place de circuits touristiques à travers notamment l'amélioration de la signalétique ; la rénovation et la mise en valeur muséographique de sites ; l'aménagement de circuits touristiques.**
- **La coopération internationale à partir du souvenir de la présence militaire étrangère en France durant la Première Guerre mondiale.**
- **L'attention portée aux projets franco-allemands doit être forte : exploitation de documents d'archives, partenariat avec des villes allemandes jumelées ; exposition des archives ; exposition sur la guerre au musée des Ardennes.**
- **Une forte mobilisation des musées d'histoire et de présentation de grandes expositions d'histoire.**
- **La mobilisation du paysage culturel en faveur du Centenaire apparaît également à travers la France des festivals.**
- **Une dynamique scientifique autour du Centenaire, avec la mise en avant du dynamisme de l'historiographie de la Grande Guerre en soutenant colloques, travaux de recherches et fouilles archéologiques (fouilles archéologiques d'un camp allemand à Apremont).**
- **Le développement d'actions à travers les grandes figures de l'histoire locale.**
- **De nombreuses actions pédagogiques.**
- **Des « échanges de mémoires » : échanges de mémoires entre générations, à travers des actions qui conduiront des jeunes dans les maisons de retraite pour y recueillir les souvenirs familiaux de personnes âgées.**

Le Sous-Préfet

signé

Mourad CHENAF